**Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.**

**FIXED INCOME**

# AXA World Funds - Euro Credit Total Return

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Euro Credit Total Return I Capitalisation EUR (ISIN : LU1164223015)
*Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe*

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à maximiser le rendement total en combinant revenus et croissance du capital par le biais d'investissements dans des obligations principalement libellées en euro sur le long terme.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active afin de saisir les opportunités qui se présentent sur le marché des obligations en euro et vise à ne pas dépasser une volatilité annuelle de 10 %.
Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :
- allocation sectorielle
- allocation géographique
- positionnement en duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt)
- positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement du crédit)
- sélection des émetteurs
- sélection des instruments

Le Compartiment est exposé (via des investissements directs ou des dérivés de crédit) à des obligations souveraines ou d'entreprise, de qualité Investment Grade, émises dans des pays membres de l'OCDE. Le reste de l'actif du Compartiment peut également être exposé aux obligations de qualité Sub-Investment Grade.
L'actif du Compartiment peut être investi dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation. Le Compartiment peut investir jusqu'à 60 % de son actif net dans des titres de créance subordonnés (y compris jusqu'à 25 % dans des obligations perpétuelles) émis par des banques, des compagnies d'assurance et des entreprises non financières.
Le Compartiment peut, à hauteur de 10 %, détenir des titres décotés et des titres en défaut du fait de la rétrogradation de leur notation, s'ils sont considérés conformes à l'objectif du Compartiment. Ces titres devraient être vendus dans un délai de 6 mois, à moins que certains événements n'empêchent le Gestionnaire Financier de le faire.
Le Compartiment pourra investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles ou Contingent Convertible (« CoCo ») et jusqu'à 15 % de son actif net dans des obligations d'émetteurs des marchés émergents.
Les titres de qualité Investment Grade seront notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire Financier en l'absence de note. Les titres de qualité Sub-Investment Grade seront notés entre BB+ et B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire Financier en l'absence de note. En cas d'abaissement de leur note en dessous de B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou si considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire Financier en l'absence de note, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois.
Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si plus de deux agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte.
La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire financier.
Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire.
Le Gestionnaire financier estime que la duration moyenne des investissements réalisés par le Compartiment devrait s'établir entre -2 et 6 ans.
Le Gestionnaire financier gère le risque de marché dans la limite d'un niveau de VaR inférieur à 7 % de la VL du Compartiment, dans des conditions de marché normales. La VaR utilisée par le Gestionnaire financier aura un horizon d'investissement de 5 Jours Ouvrés, avec un intervalle de confiance de 95 %. Cela signifie qu'il existe une probabilité de 5 % pour qu'une perte subie par le Compartiment au cours de ces 5 Jours Ouvrés dépasse 7 % de la VL du Compartiment. Cette VaR correspond à une probabilité de 1 % pour qu'une perte subie par le Compartiment au cours de ces 20 Jours Ouvrés dépasse 20 % de la VL du Compartiment dans des conditions normales de marché. Le Gestionnaire financier prévoit que le niveau d'effet de levier du Compartiment, calculé au moyen de l'approche de la somme des expositions notionnelles, sera compris entre 0 et 3. Cependant, nous attirons l'attention des investisseurs du Compartiment sur le fait que le niveau d'effet de levier effectif du Compartiment puisse, à tout moment, être plus élevé que le niveau de levier susmentionné du fait des conditions de marché.
Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des instruments dérivés, en particulier des swaps de défaut de crédit, pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.
Le Compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

### Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h 00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.
La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.
Investissement minimum initial : 5 000 000 EUR ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.
Investissement minimum subséquent : 1 000 000 EUR ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

## Profil de risque et de rendement

**Risque plus faible** ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

| 1 | 2 | 3 | **4** | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.
La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.
La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

### Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.
Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.
Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.
Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| **Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement** | |
|---|---|
| Frais d'entrée | Aucun |
| Frais de sortie | Aucun |
| Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. | |
| **Frais prélevés par le fonds sur une année** | |
| Frais courants | 0.58% |
| **Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances** | |
| Commission de performance | Aucune |

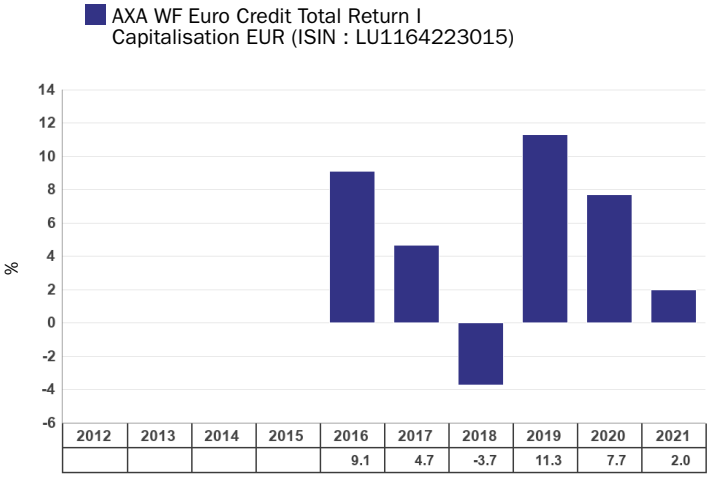
Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2021. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2021. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

## Performances passées




Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 26/02/2015 et la classe d'actions en 2015.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

## Informations pratiques

**Dépositaire :**

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

**Autres informations :**

Les critères ESG, tels que détaillés dans le prospectus, contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur https://funds.axa-im.com/. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur https://funds.axa-im.com/. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. La société met une version papier à disposition gratuitement sur demande. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

**Publication de la Valeur liquidative :**

La Valeur liquidative par action est disponible sur https://funds.axa-im.com/ ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

**Législation fiscale :**

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

**Déclaration de responsabilité :**

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

**Transfert entre Compartiments :**

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur https://funds.axa-im.com/.